



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 juin 2022

Membres présents: 31

Monsieur	BIRCHER	Jakob	Monsieur	HUGUELET	Jacques
Monsieur	BORNET	Michel	Monsieur	LEUBA	Jean-Samuel
Monsieur	BUJARD	Paul	Monsieur	LEUBA	Valentin
Monsieur	CHARLTON	Brian	Monsieur	MARGUERAT	Patrick
Monsieur	CHEVALLEY	André	Monsieur	PATHEY	Eric
Monsieur	CONUS	Jean-Daniel	Monsieur	PATUREL	Jacques
Monsieur	CRISINEL	Nicolas	Monsieur	REYMOND	Pierre-Antoine
Monsieur	DIRAC	Richard	Monsieur	ROHRBACH	Fabien
Monsieur	DUGGAN	Kilian	Monsieur	SAÏD	Naaman
Madame	EHRWEIN LUTHI	Jacqueline	Monsieur	SCHLAEPPI	Robin
Monsieur	FAVRE	François	Monsieur	STAEHLI	Nicolas
Monsieur	FRANGIONI	Francesco	Monsieur	SUTER	François
Monsieur	GAY	Jean-Daniel	Monsieur	TERRIN	René
Monsieur	GUEX	Dominique	Monsieur	VENZI	Christian
Monsieur	GUILLEN	Fernand	Monsieur	VOLLENWEIDER	Marc-Aurèle
Monsieur	HIRT	Pierre			

Membres excusés : 16

Madame	CLERC-MATTHIS	Charlotte	Monsieur	GREGOIR	Bruno
Monsieur	AMY	Alain	Monsieur	MEIENHOFER	Laurent
Monsieur	BARONE	Pascal	Monsieur	MINGARD	Claude
Monsieur	BRÖNNIMANN	François	Monsieur	OBERSON	André
Monsieur	DEWARRAT	Xavier	Monsieur	ROD	Armand
Monsieur	FONTANA	Jacques	Monsieur	SUTTER	Patrick
Monsieur	FOUVY	Laurent	Monsieur	TSCHUDI	David
Monsieur	GABRIEL	Bernard	Monsieur	TSCHUDI	David



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

1. Salutations du Président

Le Président Jean-Samuel Leuba salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h12

2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

Le président demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 2 septembre 2021.

Néant.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée

3. Rapport du Président 2021-22

Le rapport du Président traite de l'activité de l'Association durant l'exercice qui s'est écoulé depuis la dernière Assemblée Générale (AG).

Je rappelle que la précédente AG s'est tenue le 2 septembre 2021, en raison du Covid qui avait empêché que nous nous réunissions en juin.

Malgré cela, la 41^{ème} pressée a pu avoir lieu, le raisin ayant été livré en temps, en heure et en quantité adéquate par notre vigneron de l'année, qui est un nouveau vigneron au sein de notre Association, Christophe Chevalley, de Savuit.

S'agissant du déroulement de la pressée, je me réfère au rapport de notre chef pressoir.

Le point sur lequel je souhaite insister est le fait que, pour la deuxième année consécutive, nous collaborons avec un jeune vigneron, nouveau membre de notre Association.

Il est plaisant de constater que de jeunes exploitants, sympathiques et compétents, deviennent membres de notre Association et collaborent à l'élaboration du vin du millésime.

* * *

Comme relevé lors de l'AG du 2 septembre 2021, la sortie de la 40^{ème} pressée a dû être renvoyée en raison du Covid. En lieu et place, votre Comité a décidé d'offrir à chacun des membres un livre consacré aux vigneronnes et vignerons de Lutry et contenant quelques pages sur notre Association.

Cet ouvrage a été livré lors des fêtes de fin d'année 2021. J'espère que vous l'avez tous reçu et surtout, apprécié.

Nous avons reçu deux messages particuliers de remerciement, l'un de Mme Jacqueline Ehrwein-Luthi et l'autre, de Mme Jeanine Buche, épouse de notre membre d'honneur.

S'agissant des activités de notre Association, il faut bien évidemment regretter la non-organisation de la Fête des vendanges et, par voie de conséquence, l'impossibilité de tenir le traditionnel caveau de dégustation pour le concours du Fin Naze et des millésimes.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

En revanche, l'activité de taille a pu se dérouler chez le vigneron de l'année, le 5 février 2022, par un temps magnifique.

Outre le cadre, dominant le lac au chemin de Praz, les explications fournies se sont révélées très intéressantes.

La taille a été suivie d'un apéritif chez Christophe Chevalley.

Le 4 mars 2022, nous avons eu l'occasion de déguster le nouveau millésime, chez notre vigneron de l'année. Ce moment a été fort sympathique et les vins dégustés, excellents.

Le 14 mai 2022, ont été réalisés l'étiquetage et la mise en cartons, toujours chez Christophe Chevalley, à Savuit.

Une belle équipe de travailleurs a répondu à l'appel. Après un démarrage un peu bougon de certains, tous ont fait preuve d'une belle efficacité, peut-être en raison de la lie et de la mirabelle qui ont accompagné le café...

L'ensemble des tâches étaient achevées avant midi, ce qui n'a toutefois pas signifié la fin de la manifestation puisqu'un sympathique apéritif a ensuite été proposé par Christophe Chevalley. Cet apéritif s'est ensuite prolongé par une raclette généreusement offerte par le père de notre vigneron de l'année, André Chevalley, nouveau membre de notre Association.

L'exercice 2021-2022 s'est donc déroulé « on ne peut mieux », compte tenu des contraintes sanitaires et autres.

Le seul bémol concerne le retrait des cartons : trop de membres ont tardé à récupérer chez le vigneron le carton auquel il a droit grâce à sa cotisation.

J'y reviendrai au chiffre 14 de l'ordre du jour.

Pour terminer, beaucoup d'entre vous ont noté que votre Comité avait cherché à mettre en place un nouveau mode d'acheminement des communications : la voie postale sans affranchissement !

Au vu du succès très mitigé de la formule, nous avons décidé de favoriser la communication électronique, à l'exception des cotisations qui seront toujours adressées par voie postale, mais avec timbres !

J'espère que vous appréciez toutes et tous les convocations aux différentes tâches, qui vous sont transmises au moyen de cartes postales reprenant comme illustration une vieille étiquette.

Nous poursuivrons selon le même mode à l'avenir.

Enfin, je tiens à remercier chacun de sa présence ici.

Le président : Jean-Samuel Leuba



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

4. Rapport du Chef pressoir

C'est samedi 9 octobre 2021, au Château de Lutry, qu'a eu lieu la 41ème pressée de notre association.

Le temps est un peu couvert mais la météo est agréable et le restera toute la journée. Nos membres convoqués pour cet événement sont tous au rendez-vous, ponctuels et particulièrement motivés. Après un café/croissant bien apprécié et un réglage quelque peu improvisé mais indispensable de notre système d'arrosage, le nettoyage puis l'assemblage des éléments du pressoir se déroulent parfaitement.

Notre vigneron de l'année, Christophe CHEVALLEY, appuyé par son père André, nous amène petit à petit 133 caissettes d'un raisin qu'il qualifiera lui-même d'hétérogène et qui représente un poids total de 1802 Kg.

Au terme d'une matinée durant laquelle nous procédons au foulage et à une première pressée, le tout rondement mené, le traditionnel mage procède au baptême de cette 41ème pressée, grâce à la participation d'une toute jeune marraine, Enora, 6 ans, fille de notre vigneron. Le sondage dévoile un taux de 78° degrés Oechsle.

L'édition 2021 est baptisée « La complexe » !

Après l'apéritif, nous nous délectons des magnifiques rôtis préparés par notre membre Jean-Daniel Conus et sa compagne Chantal. Encore un grand merci à eux pour ce délicieux repas que nous avons pu savourer dans la cour du château.

Durant l'après-midi, nos activités coutumières se poursuivent agréablement et dans la bonne humeur, serrage, mise en place des poissons, brassage, opérations que nous réitérons une deuxième fois avant l'enlèvement des corbeilles en début de soirée et qui ponctue cette belle pressée.

Au final, c'est avec environ 1350 litres de moût que notre vigneron repartira pour la suite de la vinification, soit un rendement tout à fait satisfaisant de 75%.

Tout en nous réjouissant déjà de pouvoir déguster ce prometteur millésime 2021, je tiens à remercier chacun et chacune pour la contribution fournie à la réussite de cette 41ème pressée, et vous donne rendez-vous au début de l'automne 2022 pour la prochaine édition

Le Chef pressoir Jacques PATUREL



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

5. Rapport du caissier Mr Richard DIRAC:

EXERCICE 2021/2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les comptes qui vous sont présentés pour l'exercice 2021/2022 se soldent par une perte de CHF 866.73, le nouveau capital de l'association se monte à CHF 25'675.40.

Quelques informations relatives aux comptes sous revue :

- Légère augmentation des cotisations suite à l'arrivée de nouveaux membres.
- Vente de vins aux membres (cartons surnuméraires récolte précédente)
- Achat de 40 bouteilles supplémentaires lors de cette récolte chez notre vigneron Christophe Chevalley
- Le montant figurant charges exceptionnelles concerne la facture des Editions Attinger pour l'achat de livres offerts aux membres

Le solde de du compte courant à la BCV au 30 avril 2022 est de CHF 20'222.50.

Le stock de vins se monte à CHF 10'251.75, soit une diminution de stock de CHF 317.18.

Il reste, à ce jour, CHF 50.00 à encaisser concernant les débiteurs.

Les passifs transitoires sont composés notamment du décompte à payer à Christophe Chevalley pour la récolte sous revue ainsi que divers frais concernant l'étiquetage.

Je tiens à vous remercier, ainsi que le comité, pour la confiance accordée. Je reste à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Richard Dirac
Caissier
Lutry, le 9 juin 2022



6. Rapport des vérificateurs



RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DE L'ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHATEAU DE LUTRY

EXERCICE 2021/2022

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont réunis à la terrasse du café de la Tour, le 9 juin 2022 à 17h30.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et bilan de l'exercice 2021/2022. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2021/2022 se solde par une perte de **CHF 866.73** et que le capital de l'association se monte au 30 avril 2022 à **CHF 25'675.40**.
Nous avons également vérifié que le solde auprès de la BCV se monte au 30 avril 2022 à **CHF 20'222.50**.

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes.

Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

- ✚ D'accepter les comptes 2021/2022, tels que présentés.
- ✚ De donner décharge au caissier.
- ✚ De relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs :

1^{er} vérificateur
Pascal Barone

2^{ème} vérificateur
Francesco Frangloni

Lutry, le 9 juin 2022



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

7. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés

8. Décharge au caissier et au comité et relever la commission de son mandat

- L'Assemblée donne décharge au caissier, au comité

9. Admissions, démissions

admissions : 7

Monsieur **CHEVALLEY** André
Monsieur **DEWARRAT** Xavier
Monsieur **SUTTER** Patrick
Monsieur **GAY** Jean-Daniel
Monsieur **REYMOND** Pierre-Antoine
Monsieur **BORNET** Michel
Monsieur **LEUBA** Valentin

Le président propose à l'assemblée d'accepter par acclamation ces 7 nouveaux membres présents ou excusés.

L'Assemblée accepte à l'unanimité ces nouveaux membres.

Démissions : 2

MM. Lucien Grivel et Jacques Fontana.

Le président lit à l'assemblée les 2 lettres de démission reçues au comité.

10. Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de Mr. Jean - Samuel Leuba pour l'exercice 2022-2023, le secrétaire François Suter demande à l'assemblée sa réélection par applaudissement.

M Jean-Samuel Leuba remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.



11. Election du Comité

Le président annonce que le comité se représente soit :

Président : Jean-Samuel Leuba

Vice-président : François Rousseil

Trésorier : Richard Dirac

Chef pressoir : Jacques Paturel

Archiviste : André Crisinel

Secrétaire : François Suter

Le Comité est reconduit par acclamation

12. Election des vérificateurs pour l'exercice 2022-2023

M. Francesco Frangioni est nommé 1^{er} vérificateur

M. Olivier Engler est nommé 2^{ème} vérificateur

M. Michel Bornet accepte de fonctionner comme suppléant

13. Présentation du nouveau vigneron

Le président remercie le vigneron du millésime 2021, Mr. Christophe Chevalley, et lui remet son diplôme de Grand Palanchier

Le vigneron pour l'exercice 2022-2023 sera M. François Rousseil.

14. Retrait du carton du millésime

Le président demande à tous les membres de l'association qui n'ont pas encore réceptionné leur carton du millésime 2021 de bien vouloir se déplacer chez notre vigneron Mr. Christophe Chevalley afin de diminuer le stock de cartons qui stationnent dans sa cave. Les vignerons ne peuvent pas garder ces bouteilles de l'association par manque de place.

Il a été décidé en comité de fixer une date limite pour la distribution de ces bouteilles aux membres au 15 décembre de cette année. Passé cette date, les cartons seront propriété de l'association.

Le vigneron est à disposition pour ce retrait, il est impératif d'annoncer sa visite par téléphone et de fixer les modalités de ce retrait.

L'association n'a pas la place suffisante pour gérer tout le stock de cartons non réclamés.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

15. Propositions individuelles, divers

- Le secrétaire remercie Mr.Philippe Sandoz pour le travail effectué sur le site web de l'association du pressoir. Il encourage les membres à accéder au site du vieux pressoir qui contient de magnifiques photos de nos activités
- Le chef pressoir informe l'assemblée qu'il recherche des bénévoles pour la futur pressée 2022, il fait circuler une feuille d'inscription
- Mr. Robin Schlaeppli demande si l'association pourrait proposer aux membres des pots vaudois
- Mr. François Rousseil dit que la chose est faisable . Le comité a pris note de cette demande
- Mr. Christophe Chevalley avise les membres présents qui n'ont pas récupéré leur carton du millésime de bien vouloir passer vers lui à la fin de cette séance.

L'assemblée est close à 19h35

2^{ème} partie :

- Dégustation du millésime 2021
- Distribution des bouteilles aux membres qui en font la demande auprès de notre vigneron
- Un apéritif est offert aux membres présents à l'issue de l'assemblée.

Au nom du Comité
Le secrétaire
François Suter